

Sujet : [INTERNET] CHB - carrière de Saint-Gingolph - enquête publique_Avis

De : >

Date : 02/05/2024 à 21:15

Pour : "ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr" <ddpp-enquete@haute-savoie.gouv.fr>

Réf : CHB - carrière de Saint-Gingolph - nouvelle enquête publique avril 2024 - mai 2024

Objet : Avis sur l'Arrêté préfectoral 2024-0015 du 8 mars 2024

Le 02/05/2024

Madame, monsieur,

En tant que professionnel du BTP et des carrières en Haute-Savoie, je vous formule, dans ce mail, mes observations et mon soutien au projet dans le cadre de l'enquête publique :

- Maillage du territoire et libre choix des fournisseurs

Il me semble important de rappeler l'ancienneté de ce site et la nécessité de son renouvellement, afin d'avoir une liberté de choix et de proximité pour les acheteurs locaux dans leurs projets futurs.

Ce secteur Haut-Savoyard, relativement enclavé, peut vite, dans le cas d'une concurrence réduite, connaître une situation de tension et la pratique de prix évolutifs en lien avec la rareté des matériaux. Le maintien des acteurs locaux est nécessaire pour assurer la stabilité du secteur à son niveau actuel et permettre le renouvellement et la création de projet à son meilleur rythme pour les collectivités et la population locale.

Le projet de remblaiement, associé au projet d'extraction, permet également de contribuer fortement au développement et à la pérennité économique des projets du territoire.

- Bilan carbone positif du projet

Le projet de transport par bateau, associé au site, permettra de limiter le tout camion sur un secteur où les axes routiers sont très limités afin de diffuser le trafic.

Dans une société qui cherche à modifier ses comportements, ce point semble être une opportunité pour amorcer ce changement.

- Un site déjà existant et minutieusement étudié

Le projet est compatible avec le Schéma Régional des Carrières, avec l'ensemble des documents d'urbanisme, il est envisagé une convention de 30 ans avec le conservatoire des Espaces Naturels, ainsi que deux baux emphytéotiques de 99 ans. L'intégration paysagère du site, en dent creuse, ainsi que son installation localisée sur une plateforme encaissée afin de limiter les nuisances et l'impact visuelle, font de ce projet une future exploitation minutieusement étudiée afin de ne pas nuire à l'environnement proche et qui mérite d'avoir la possibilité d'exister, d'autant plus en étant situé sur un secteur où l'environnement naturel a déjà été transformé.

J'espère que ce projet emportera votre soutien.

Cordialement